



Dieppe



Les infos Dieppoises du 23 janvier 2024



779 mots

Fusion des écoles Curie : l'avis des parents de Triolet et Prévert sera aussi demandé

Une réunion avec les parents d'élèves s'est tenue le 20 janvier au sujet de l'avenir des écoles Curie. Les questions ont été nombreuses, tant les parents sont inquiets.

Prendre une décision en commun. C'est ce qu'a martelé à diverses reprises, le maire de Dieppe, Nicolas Langlois, samedi 20 janvier, auprès des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire Curie, menacées de fermeture à Neuville.

Dans le cadre d'une réunion, la municipalité a évoqué une possibilité : celle de fusionner l'école maternelle Curie avec l'école Triolet, et l'école élémentaire Curie avec l'école Prévert.

« **Cela ferait quatre classes de maternelles et dix en primaire, ce qui ne ferait pas une immense école** », constate le maire. En prime : l'équipe enseignante serait conservée, pour ne pas perturber le bien-être des enfants. Les familles ont pu poser de nombreuses questions.

Le constat d'un père de famille a fait beaucoup réagir les parents : « **Il est difficile de faire venir des familles quand on voit le prix des impôts fonciers, c'est compliqué. Je pense aussi que le problème vient de là** ». Le maire s'est défendu en rappelant qu'ils n'ont pas augmenté depuis 2007 « **et que plus personne ne paye de taxe d'habitation** ».

Des suppressions de poste à l'avenir ?

Parmi les questions, une est revenue régulièrement : qu'est-ce qui empêcherait le rectorat, à l'avenir, d'agrandir le nombre d'élèves par classe, afin de supprimer un poste ? Le maire a affirmé que dans le temps, la fusion ne va pas garantir d'éventuels changements de nombre d'élèves par classe.

« **Et quelle est la garantie qu'on garde notre maîtresse** », interroge une mère de famille. « **Je vous donne ma parole. Je m'engage à ce que les enseignants suivent** » répond le maire. « **Pourquoi ne pas attendre l'arrivée des familles dans le cadre du projet de l'EPR ?** » interpelle un papa. Nicolas Langlois a admis ne pas se nourrir d'illusions : « **On ne va pas avoir des centaines d'enfants en plus. Mais si cela permet de stabiliser les effectifs, ce serait déjà très bien.** »

Et si le projet n'est évoqué que d'ici un ou deux ans ? « **Au vu des effectifs de cette année, l'école maternelle devrait perdre une classe dès la rentrée prochaine** », assure le maire. Un père de fa-

mille, récemment arrivé dans la région, se demande si cette fermeture ne changerait pas la configuration du quartier et qu'il vaudrait mieux temporiser : « **Nous avons déjà beaucoup temporisé pour sauver un maximum de postes. Prévert-Triolet et Curie-Prévert, ce sera toujours le Vieux Neuville** », répond le maire.

Que vont devenir les locaux de l'école ? Pour le moment, aucun projet n'est à l'étude. La municipalité veut déjà connaître la position des parents pour la fusion.

Plusieurs élèves sont scolarisés sous l'objet d'une dérogation. Avec le projet de fusion, devront-ils refaire une demande ? Pourront-ils se voir refuser une dérogation s'ils souhaitent aller dans une autre école que celle prévue pour la fusion ? « **Aucune dérogation ne sera mise en cause** », affirme le maire, tout en ajoutant que les parents privilégieront le bien-être de leur enfant.

Quelles conditions d'accueil à Prévert ?

Une représentante de parents d'élèves a demandé si, en cas de fusion, un groupe de travail pourrait être mené pour favoriser la transition des enfants dans leur nouvelle école. L'édile y est plutôt favorable. La représentante souhaiterait aussi que soient concertés les parents d'élèves de Triolet et Prévert, ainsi que les enseignants.

Une mère de famille s'interroge : un budget exceptionnel sera-t-il attribué pour rénover l'école Prévert et l'équiper en conséquence. « **Cela fait partie des pistes de travail** », répond le maire.

À plusieurs reprises également, des parents se sont demandé comment les voitures pourraient se garer. « **Nous réfléchissons à organiser autrement. Il y a une réflexion à avoir avec les habitants** », déclare Nicolas Langlois, avant d'ajouter « **qu'il n'y a aucune école où il est simple de se garer le matin et encore moins le soir** ».

Divers parents se sont demandé comment l'arrivée des élèves à la cantine pourrait se faire. Celle-ci peut accueillir 14 classes, mais si la fusion se fait, il sera envisagé de l'agrandir. Des services travaillent sur l'utilisation de la cantine. Actuellement, elle dispose de 65 places assises et un tiers du réfectoire n'est pas utilisé.

Une réunion avec d'autres parents

À la fin de ce long échange, le maire a proposé, sur demande de parents, qu'une visite de l'école Prévert soit organisée samedi 27 janvier, à 11 h. À 10 h, les élus se réuniront avec des parents d'élèves des écoles Triolet et Prévert pour également recueillir leurs avis. Par la suite, l'avenir des écoles Curie pourrait être scellé.

Maxime Cartier

De nombreuses questions ont été posées par les parents lors de la réunion.

